



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Adage



ADAGE

L'Application Dédiée À la Généralisation de l'Education artistique et culturelle

Un outil de valorisation et de développement de l'éducation artistique et culturelle

Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école/ d'établissement

L'accès à l'application

Renseigner l'application : Trois entrées

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle

La connaissance : l'éducation artistique et culturelle permet de s'approprier des repères culturels formels, historiques et esthétiques, de porter un jugement construit en matière d'art, et de développer son esprit critique.

La pratique artistique : elle permet d'accéder aux langages des arts, de prendre confiance en soi, de réaliser concrètement des projets, de développer créativité et intelligence sensible. Elle favorise les relations sociales, en développant l'écoute des autres et le respect d'autrui.

La rencontre avec les œuvres et avec les artistes : elle vise à rencontrer les œuvres et les lieux de culture pour mieux se les approprier et apprend à partager le sensible et à développer sa curiosité.

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- Légal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



2 phases-clés chaque année :

Appel à Projets 20-21

Permet aux établissements du 1er comme du 2nd degré de solliciter des financements académiques et partenariaux pour soutenir les projets EAC.

Mai - Juin 2020

Recensement

Chaque établissement scolaire inscrit tous les projets artistiques et culturels menés dans le cadre de son projet d'école ou d'établissement.

11 Janvier au 10 Avril

Appel à Projets 21-22

Permet aux établissements du 1er comme du 2nd degré de solliciter des financements académiques et partenariaux pour soutenir les projets EAC.

Mai - Juin 2021



Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

FACILITER le travail collaboratif au sein des équipes éducatives

AMÉLIORER le pilotage et la politique de 100% EAC

FAVORISER le partage et la mutualisation

ACCOMPAGNER le parcours des élèves

FAIRE VIVRE le volet culturel



Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

Toutes les actions artistiques et culturelles y trouvent leur place : le champ artistique et le champ scientifique y sont également représentés.

Dans les trois entrées possibles sont saisis :

- ▶ les « figures imposées » autant que les « figures libres » (ex : rentrée en musique / projets autonomes)
- ▶ Les petits groupes et les classes entières
- ▶ Les projets inscrits dans des dispositifs et ceux bâtis sur du volontariat
- ▶ Les projets qui ont un effet levier sur la politique culturelle de l'école/ établissement ou les événements ponctuels

Les trois entrées possibles du recensement :





Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

FACILITER le travail collaboratif au sein des équipes éducatives

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

Réfléchir ensemble et échanger :

- ▶ Pour bâtir des projets ou les faire évoluer
- ▶ Pour mettre en cohérence les actions menées
- ▶ Pour articuler les différents axes du projet d'école/ d'établissement
- ▶ Pour monter une économie globale des projets en évitant ainsi leur mise en concurrence
- ▶ Pour préparer le conseil pédagogique ou le conseil d'administration
- ▶ Pour communiquer avec la communauté éducative et ses partenaires institutionnels et culturels



Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

FACILITER le travail collaboratif au sein des équipes éducatives

AMÉLIORER le pilotage et la politique de 100% EAC

Tous les acteurs (ministères, académies (DAAC, DSDEN), DRAC, partenaires culturels, collectivités) partagent une vision d'ensemble de l'EAC sur un même territoire :

- ▶ Ce partage entraîne de fait la mise en cohérence de l'accompagnement et du soutien des projets, tout en permettant la mutualisation des financements et des moyens.
- ▶ Les spécificités de l'école/ l'établissement du territoire sont prises en compte.
- ▶ Exemple : *Collège au cinéma* repose sur un financement partagé entre le Conseil Départemental et l'établissement (déplacement/billetterie). Malgré les déclinaisons que connaît le dispositif d'un département à l'autre, ADAGE permet une excellente visibilité des projets, de leur implantation territoriale et de leur rayonnement dans l'établissement.



Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

FACILITER le travail collaboratif au sein des équipes éducatives

AMÉLIORER le pilotage et la politique de 100% EAC

FAVORISER le partage et la mutualisation

FAVORISER le partage et la mutualisation

- ▶ Une cartographie permet de recenser les projets et les partenaires, favorisant ainsi la construction d'actions territoriales.

Rechercher

Recherche sur les projets artistiques et culturels

Année scolaire : 2020-2021 Degré : 2nd degré Rechercher un établissement

Département : Tous Secteur : Tous Type : Indifférent Zone : Toutes

Type de dispositif : Tous

Partenaire culturel : Tous Domaine artistique et culturel : Indifférent

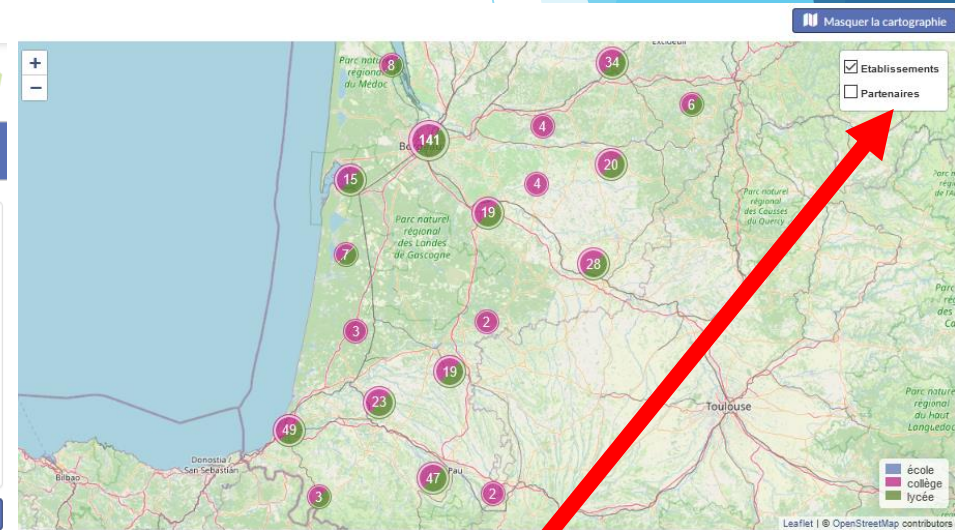
Type de partenaire : Indifférent Label de partenaire : Indifférent Statut de partenaire : Indifférent

Regroupement : Établissement

Totaux : 2761 173 dans 439 établissements

Tout déplier Réactualiser la liste

Afficher la cartographie



Onglet Rechercher

Afficher la cartographie

Vous pouvez afficher les partenaires impliqués dans les projets des établissements en cochant ici

FAVORISER le partage et la mutualisation

Documents d'accompagnement

Année scolaire : 2020-2021

Campagne : 2nd degré académique

Appel à projets

Tout déplier

1 Données générales 4 documents

2 Le projet 4 documents

3 Les participants 4 documents

4 Le contenu du projet 4 documents

5 L'atelier 5 documents

6 Le budget prévisionnel 4 documents

Page d'accueil 11 documents

Liste des projets 4 documents

Recensement

Tout déplier

1 Informations établissement 2 documents

2 Enseignements artistiques 3 documents

3 Projets d'éducation artistique et culturelle 3 documents

4 Actions et événements culturels 3 documents

Page d'accueil 3 documents



Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

FACILITER le travail collaboratif au sein des équipes éducatives

AMÉLIORER le pilotage et la politique de 100% EAC

FAVORISER le partage et la mutualisation

ACCOMPAGNER le parcours des élèves

ACCOMPAGNER le parcours des élèves

- ▶ ADAGE rend lisibles les parcours de tous les élèves dans l'école / l'établissement et permet d'identifier les obstacles à la généralisation de l'EAC au sein de l'établissement.
- ▶ L'application retrace et officialise un parcours individualisé grâce à un document récapitulatif utile à l'élève (stage, apprentissage, poursuite d'études...)

Certains établissements scolaires n'ont pas les listes d'élèves sur ADAGE. C'est un problème qui peut être réglé par l'établissement :

La gestion des élèves se fait par académie. Les établissements scolaires inscrivent pour l'année scolaire leurs élèves dans les **bases ONDE** (Outil Numérique pour la Direction d'École) et **SIECLE** (Système d'information pour les élèves en collèges et lycée et pour les établissements), et ils donnent l'autorisation à **AAF** (Annuaire Académique Fédérateur) d'accéder à ces bases. Au final, ADAGE va rechercher dans AAF les noms des élèves. Si les noms des élèves n'apparaissent pas dans ADAGE, c'est qu'ils ne sont pas dans l'AAF.

Peut-être n'ont-ils pas listé leurs élèves dans ONDE ou SIECLE ?

Peut-être n'ont-ils pas autorisé la publication des élèves dans AAF ?

Dans ces cas-là, le directeur/principal/proviseur peut procéder à la modification.



Un outil de pilotage du volet culturel du projet d'école / d'établissement

ADAGE

Une aide précieuse pour ...

VALORISER les actions de l'école / de l'établissement

FACILITER le travail collaboratif au sein des équipes éducatives

AMÉLIORER le pilotage et la politique de 100% EAC

FAVORISER le partage et la mutualisation

ACCOMPAGNER le parcours des élèves

FAIRE VIVRE le volet culturel



FAIRE VIVRE le volet culturel

Textes de référence :

- Bulletin officiel n°19 du 8 mai 2008 « Développement de l'éducation artistique et culturelle »
- Bulletin officiel n°19 du 3 mai 2013 « Le parcours d'éducation artistique et culturelle »
- Bulletin officiel n°28 du 9 juillet 2015 « Actions éducatives : parcours d'éducation artistique et culturelle »

Le volet culturel fait partie du projet d'établissement. Sa finalité est de permettre d'atteindre l'objectif de 100% des élèves de l'établissement engagés dans l'éducation artistique et culturelle. Pour chaque cycle et dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels, le VCPE met en évidence la cohérence entre les enseignements et les projets éducatifs. Il fait état des partenariats qui participent à leur réussite.

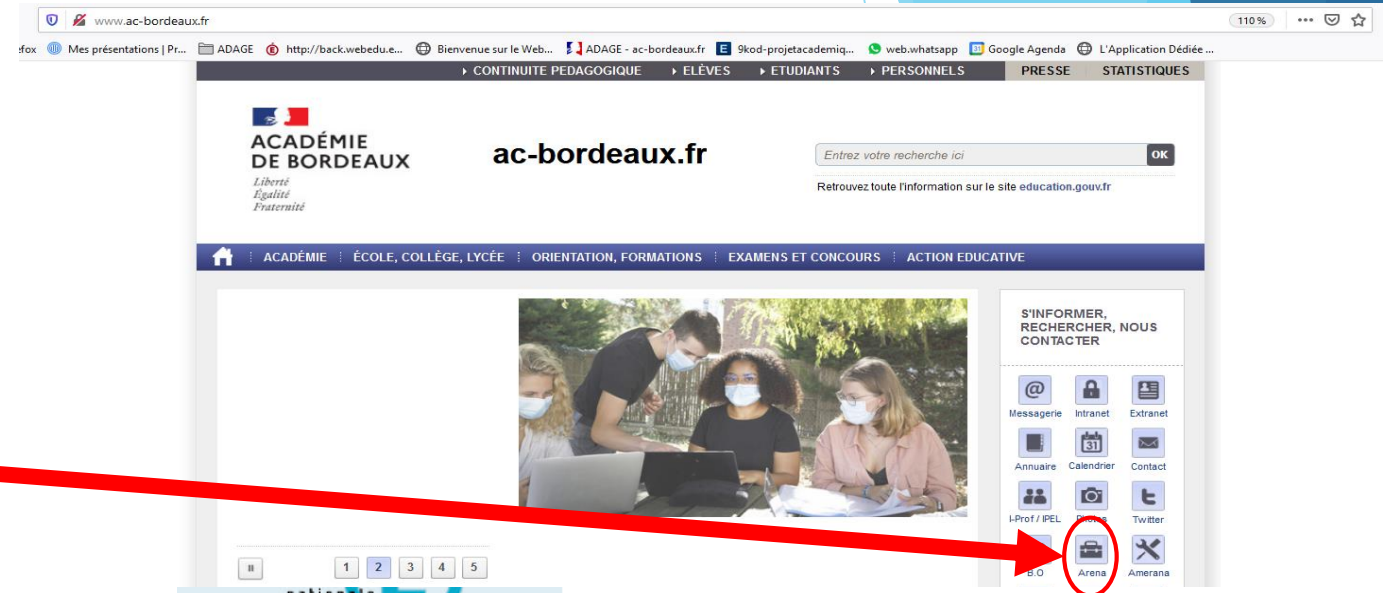
Composantes du volet culturel

- état des lieux de l'éducation artistique et culturelle dans l'établissement ;
- inventaire des ressources internes ou externes à la disposition de l'établissement ;
- liste des partenariats institutionnels et culturels concourant à la mise en place de la politique culturelle de l'établissement ;
- énoncé des objectifs poursuivis en EAC en cohérence avec les axes du projet d'établissement et assortis d'indicateurs de réussite
- présentation des projets, des dispositifs et des événements EAC :
 - par niveau d'enseignement
 - par pilier de l'EAC (rencontres/pratiques/connaissances)
 - par domaine EAC dominant
 - par axe fédérateur
 - selon le temps scolaire/périscolaire.

L'accès à l'application

- Depuis le site du rectorat, dans l'espace « s'informer, rechercher, nous contacter », sélectionnez **ARENA** et entrez vos identifiants pour accéder à votre espace

- Puis sélectionnez Scolarité du 1^{er} ou 2nd Degré. Vous y trouverez ADAGE



Application dédiée aux parcours éducatifs
ADAGE - Application Dédiee À la Généralisation de l'EAC

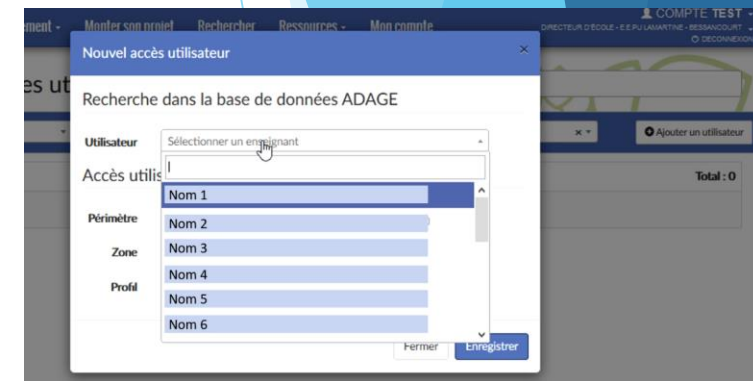




L'accès à l'application

Les droits d'écriture

Les droits d'écriture peuvent être attribués (depuis le profil de CE/DE) :



Ou demandés (depuis le profil de lecteur académique) :





L'accès à l'application

Accéder au Volet culturel

The screenshot shows the Adage application interface. At the top, there is a navigation bar with the Adage logo and menu items: 'Etablissement -', 'Monter son projet', 'Rechercher', 'Ressources -', and 'Mon compte'. On the right side of the navigation bar, it says 'COMPTES TEST' and 'DIRECTEUR D'ECOLE - E.P.P.U DUNOYER DE SEGONZAC - ANTONY' with a 'DECONNECTER' button.

The main content area features the Adage logo and the text: 'Bienvenue dans l'application ADAGE' and 'Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle'.

Below this is a section titled 'Campagnes de saisie' with two cards:

Campagne	Statut	Période d'ouverture
Appel à projets 2020-2021 Documents d'accompagnement	terminé	Du 05/06/2020 à 16:00 Au 30/09/2020 à 19:00
Recensement 2020-2021	ouvert	Du 01/12/2020 à 00:00 Au 31/08/2021 à 23:59

L'accès à l'application

Accéder au Volet culturel 2



The screenshot shows the Adage application interface. At the top, there is a navigation bar with the Adage logo on the left and several menu items: 'Etablissement -', 'Monter son projet', 'Rechercher', 'Ressources -', and 'Mon compte'. On the right side of the navigation bar, there is a user profile section labeled 'COMPTÉ TEST' with the name 'DIRECTEUR D'ÉCOLE - E.P.P.U DUNOYER DE SEGONZAC - ANTONY' and a 'DECONNEXION' link. A dropdown menu is open under 'Etablissement -', listing: 'Volet culturel du projet d'école', 'Gestion des classes prévisionnelles', 'Gestion des classes réelles', 'Utilisateurs', and 'Demandes d'accès'. The main content area features the Adage logo and the text 'Bienvenue dans l'application ADAGE' followed by the acronym 'Application Dédiaée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle'. Below this is a section titled 'Campagnes de saisie' containing two entries: 'Appel à projets 2020-2021' with a '092' badge and 'Documents d'accompagnement', and 'Recensement 2020-2021' with a '22' badge. The first entry shows a 'terminé' status, while the second shows an 'ouvert' status.

Adage

Etablissement - Monter son projet Rechercher Ressources - Mon compte

COMPTÉ TEST
DIRECTEUR D'ÉCOLE - E.P.P.U DUNOYER DE SEGONZAC - ANTONY
DECONNEXION

Volet culturel du projet d'école
Gestion des classes prévisionnelles
Gestion des classes réelles
Utilisateurs
Demandes d'accès

Adage

Bienvenue dans l'application ADAGE

Application Dédiaée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle

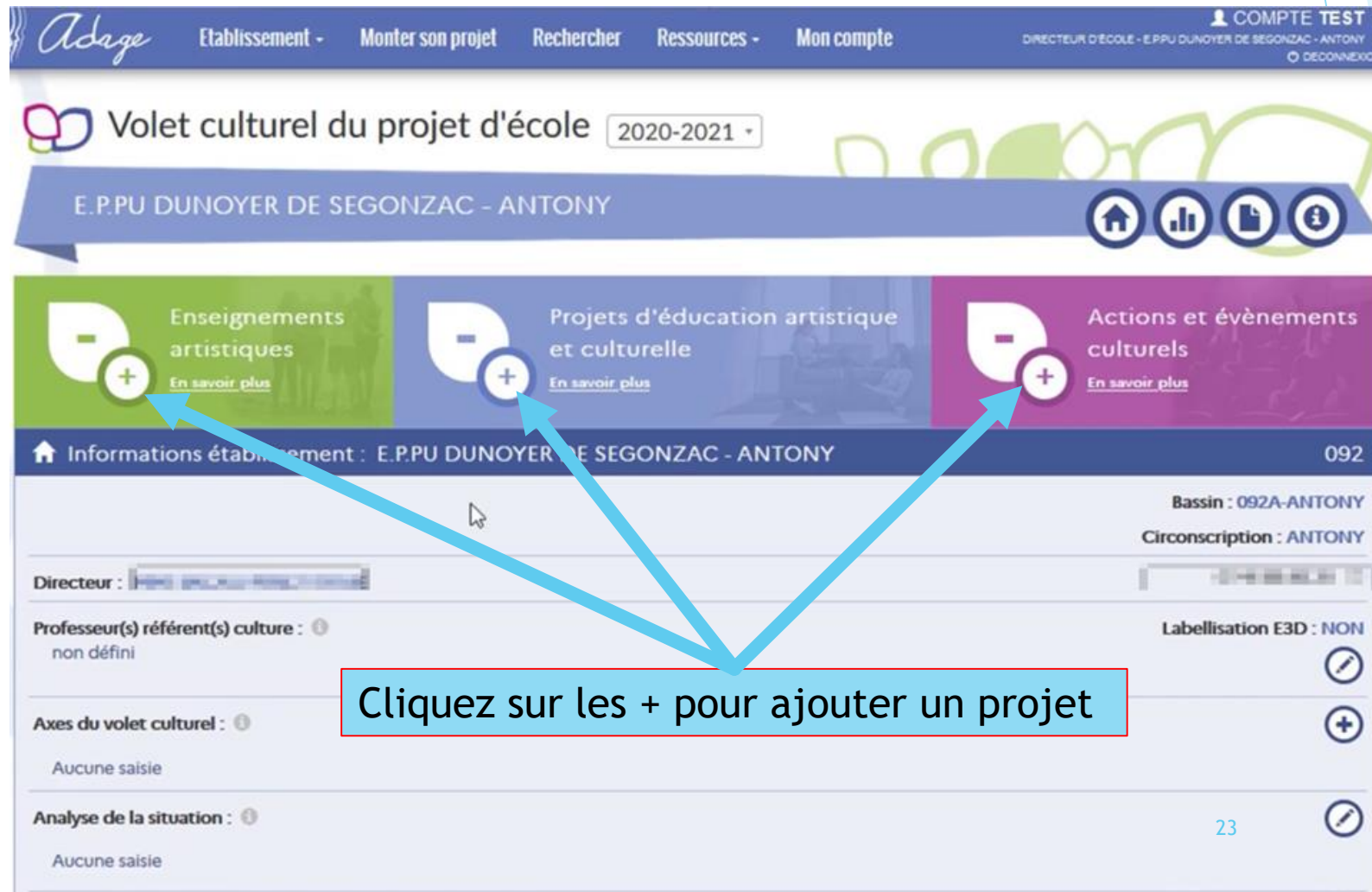
Campagnes de saisie

092 Appel à projets 2020-2021
Documents d'accompagnement
Période d'ouverture :
Du 05/06/2020 à 16:00
Au 30/09/2020 à 19:00 terminé >

Recensement 2020-2021
Période d'ouverture :
Du 01/12/2020 à 00:00
Au 31/08/2021 à 23:59 ouvert >

L'accès à l'application

Le Volet culturel : Trois entrées possibles



Adage Etablissement - Monter son projet Rechercher Ressources - Mon compte

COMPTES TEST - DIRECTEUR D'ÉCOLE - E.P.PU DUNOYER DE SEGONZAC - ANTONY - DÉCONNEXION

Volet culturel du projet d'école 2020-2021

E.P.PU DUNOYER DE SEGONZAC - ANTONY

Enseignements artistiques En savoir plus

Projets d'éducation artistique et culturelle En savoir plus

Actions et événements culturels En savoir plus

Informations établissement : E.P.PU DUNOYER DE SEGONZAC - ANTONY 092

Bassin : 092A-ANTONY

Circonscription : ANTONY

Directeur : [nom]

Professeur(s) référent(s) culture : non défini

Labellisation E3D : NON

Axes du volet culturel : Aucune saisie

Analyse de la situation : Aucune saisie

Cliquez sur les + pour ajouter un projet

23

3 entrées possibles du recensement :



Enseignements
artistiques

[En savoir plus](#)



Projets d'éducation artistique
et culturelle

[En savoir plus](#)



Actions et événements
culturels

[En savoir plus](#)

Chorale
Orchestre
CHA
Enseignements
optionnels et de
spécialité,
Enseignement
expérimental
éloquence.

Projets de la phase AAP
+ Nouveaux projets à recenser

Piliers de l'EAC ⓘ

Rencontrer : ⓘ

Pratiquer : ⓘ

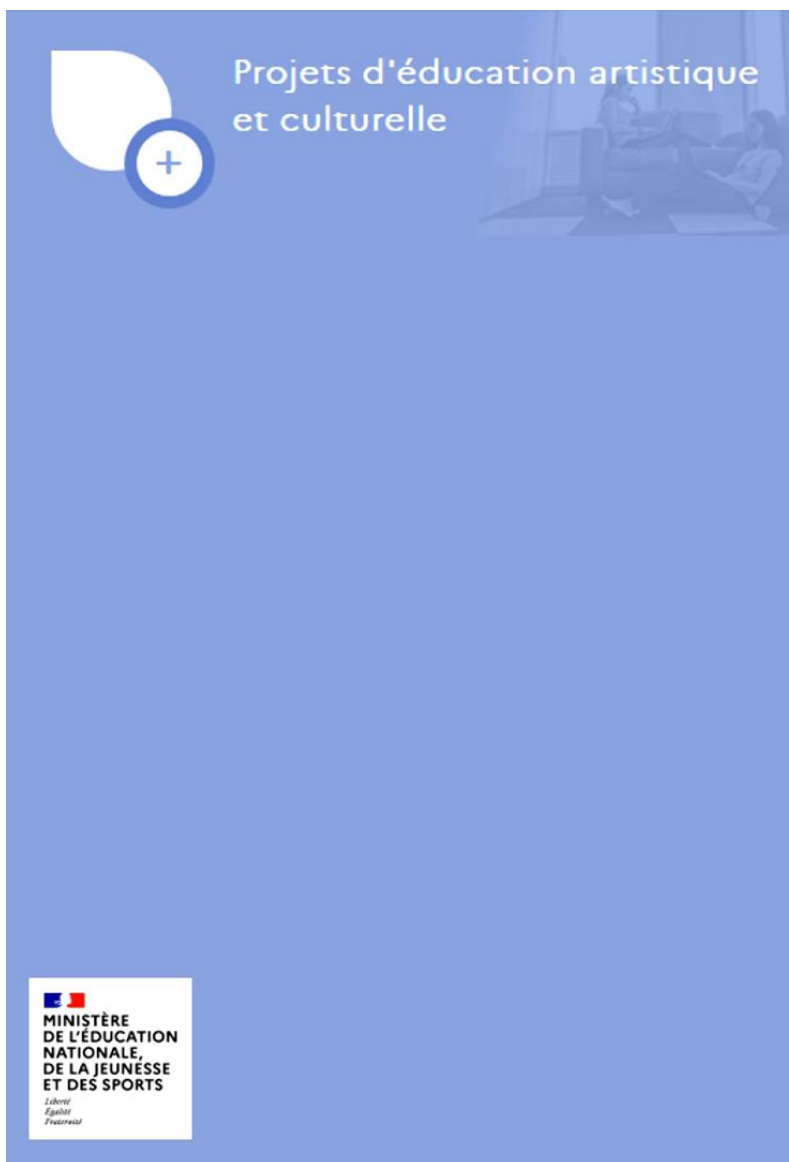
Connaître : ⓘ

Evènements,
Actions ponctuelles,
sorties,
Visites,
Rencontres,
Conférences...



Vidéo

Renseigner un enseignement artistique
et
Saisir une classe ou un groupe d'élèves

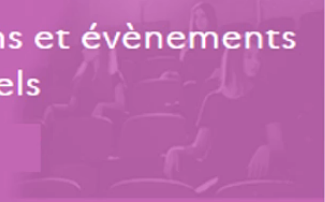


Vidéo

Renseigner un projet d'éducation artistique et culturelle



Actions et événements
culturels



Vidéo

Renseigner un événement ou une
action culturelle

-

Consulter les statistiques et la
cartographie



Les bénéficiaires d'ADAGE pour :

Les élèves

- Suivi nominatif des élèves,
- Parcours visible

Les enseignants

- Voir l'existant,
- S'agréger aux projets,
- En impulser,
- Collaborer

La communauté éducative

- Pilotage de l'école/ l'établissement,
- Ressources

Les porteurs des politiques EAC

- Pilotage
- Ressources

Pour tout accompagnement dans votre département :

24 : Marie-Claude RAGE, marie-claude.rage@ac-bordeaux.fr

33 : Virginie COURRÈGES, ce.dsden33-eac@ac-bordeaux.fr

40 : Maude PUECH, maude.puech@ac-bordeaux.fr

47 : Adeline CHUDZINSKI, adeline.chudzinski@ac-bordeaux.fr

67 : Lionel BERGEZ, lionel.bergez@ac-bordeaux.fr

Pour toute question technique sur Adage : [**adage@ac-bordeaux.fr**](mailto:adage@ac-bordeaux.fr)